

L'enseignement de promotion sociale en chiffres

Depuis belle lurette, on ne dit plus "cours du soir" mais "enseignement de promotion sociale". Et les statistiques ci-dessous témoignent du succès de ce type d'enseignement.

La mission de l'enseignement de promotion sociale est de "concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle et de répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels".

À cette fin, l'enseignement libre de promotion sociale offre un large éventail de formations qui couvrent plusieurs niveaux scolaires (secondaire inférieur et supérieur de transition et de qualification; supérieur de type court et de type long) et une grande variété de domaines: alphabétisation, langues, sciences économiques, hôtellerie, industrie (mécanique, électricité, etc.), psychologie, chimie, pédagogie, sciences de l'ingénieur...

L'enseignement de promotion sociale permet d'acquérir des titres correspondant à ceux délivrés par l'enseignement de plein exercice (CESS, certificats de qualification de l'enseignement secondaire, bacheliers...). Son organisation est, pour l'essentiel, modulaire, c'est-à-dire basée sur un système cohérent d'unités de formation capitalisables (c.-à-d. pouvant être associées entre elles en vue d'atteindre un ensemble global de compétences liées à une

profession, à une qualification professionnelle ou à un titre d'études). Cette particularité présente l'avantage de permettre la valorisation des

acquis antérieurs lorsqu'un étudiant souhaite entamer une formation ou en raccourcir la durée.

EN CHIFFRES...

En Communauté française, l'enseignement de promotion sociale compte **165 établissements**: **80** pour l'enseignement officiel subventionné, **52** pour l'enseignement libre subventionné, **33** pour le réseau de la Communauté française (CF).

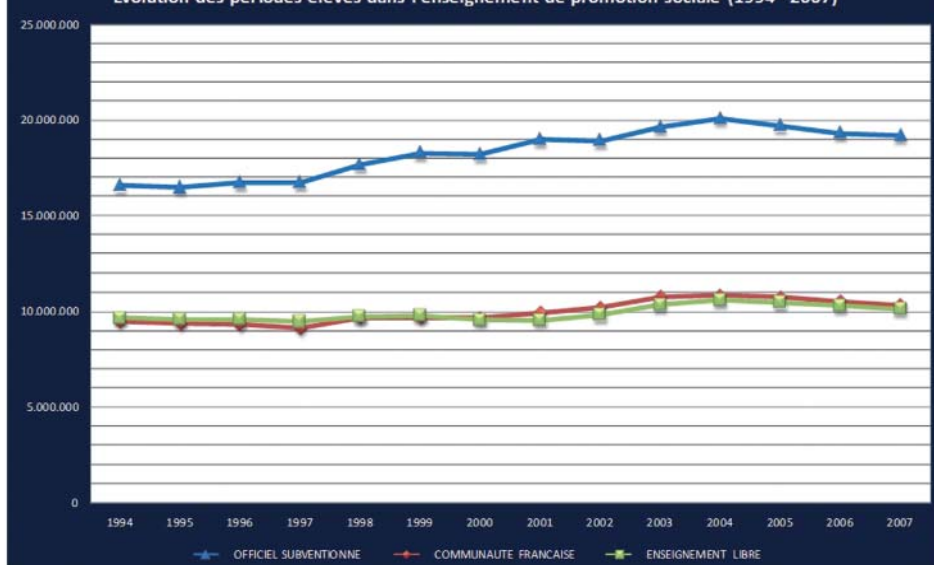
L'enseignement libre organise **52 établissements** (tableau 1), dont **27** pour l'enseignement catholique. L'enseignement libre représente **25,2%** de la population scolaire de promotion sociale (**43.207** étudiants).

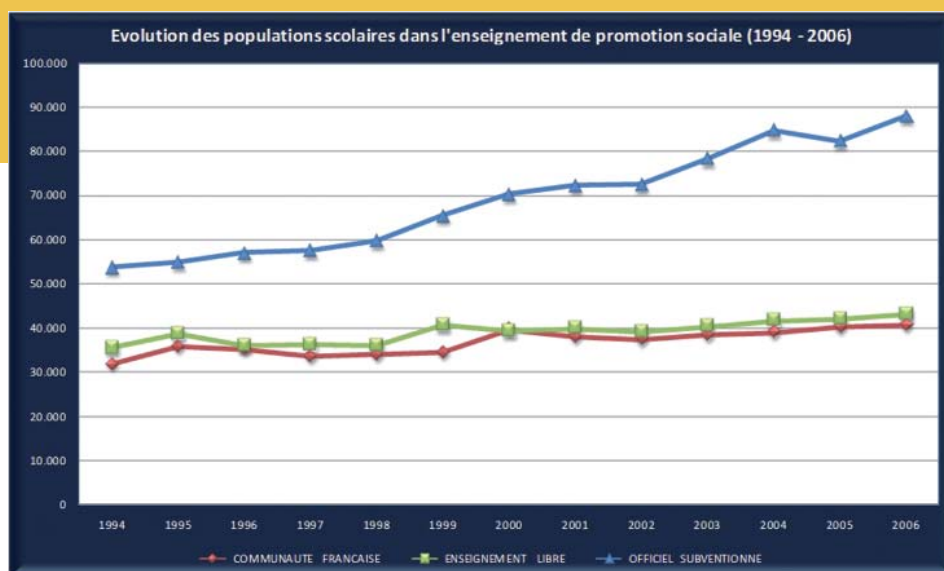
Le graphique ci-dessous présente

Tab. 1. Répartition de la population scolaire dans l'enseignement de promotion sociale par réseau et par province (2006)

Province	Réseau	libre subventionné	officiel subventionné	Communauté française	Total
Bruxelles		22.549	18.497	7.873	48.919
Brabant Wallon		527	4.039	1.241	5.807
Hainaut		6.783	32.722	11.640	51.145
Liège		8.080	23.136	7.751	41.967
Luxembourg		1.698	1.499	6.792	9.989
Namur		3.570	5.009	5.539	14.118
Total		43.207	87.902	40.836	171.945
% total par réseau		25,2 %	51,1%	23,7 %	100%

Evolution des périodes-élèves dans l'enseignement de promotion sociale (1994 - 2007)





Tab. 2. Répartition des établissements de promotion sociale par réseau et par province (2006)

Province	Réseau	libre confessionnel	libre non confessionnel	officiel subventionné	Communauté française	Total
Bruxelles		6	16	20	4	46
Brabant Wallon		1	-	2	2	5
Hainaut		9	2	36	11	58
Liège		7	6	16	7	36
Luxembourg		1	-	1	5	7
Namur		3	1	5	4	13
Total		27	25	80	33	165

Tab. 3. Répartition des établissements de promotion sociale par réseau et par niveau (2006)

Niveau	Réseau	libre confessionnel	libre non confessionnel	officiel subventionné	Communauté française	Total
Sec. Inf. + Sec. Sup.		8	3	25	6	42
Sec. Inf. + Sec. Sup. + Sup. Court		9	21	50	26	106
Sec. Inf. + Sec. Sup. + Sup. Court + Sup. Long		1	-	-	1	2
Sec. Inf. + Sup. Court		-	1	-	-	1
Sec. Sup. + Sup. Court		6	-	3	-	9
Sec. Sup. + Sup. Court + Sup. Long		-	-	1	-	1
Sup. Court		3	-	1	-	4
Total		27	25	80	33	165

l'évolution de la population scolaire par réseau dans l'enseignement de promotion sociale de 1994 à 2006.

Sur l'ensemble de la période, on observe une progression générale des effectifs; elle est significative dans l'enseignement officiel subventionné (+ 34.260 étudiants depuis 1994) alors que, dans le même temps, le réseau de la CF a connu une progression de 8.871 étudiants et que le réseau libre voyait ses effectifs

croître de 7.635 étudiants.

Le graphique ci-dessus présente l'évolution des périodes-élèves² par réseau de 1994 à 2007.

En fin de période, la part respective des différents réseaux dans l'enseignement de promotion sociale est la suivante: officiel subventionné (48,39%), réseau de la CF (26,04%) et libre subventionné (25,57%). Si l'on compare les évolutions intervenues sur l'ensemble du laps de

temps considéré (1994-2007), les périodes-élèves attribuées à l'enseignement de promotion sociale officiel subventionné progressent de 16% (+2.648.898 périodes-élèves), celles du réseau de la CF de 9,31% (+880.192 périodes-élèves) et celles de l'enseignement libre de 4,90% (+474.353 périodes-élèves).

Le tableau 2 donne un aperçu de la répartition des établissements de promotion sociale par réseau et par province.

On peut également remarquer (tableau 3) que les établissements de promotion sociale de l'enseignement libre subventionné offrent des formations à tous les niveaux scolaires. ■

OLIVIER FOSSOUL
ÉTIENNE DESCAMPS

1. Décret du 16 avril 1991.
2. Les périodes-élèves correspondent à l'attribution de capital-périodes en fonction du nombre d'élèves inscrits et de la durée de la formation.

Pour découvrir l'éventail des formations proposées par les 27 établissements d'enseignement de promotion sociale catholique, nous vous invitons à consulter la brochure disponible sur le site www.segec.be > enseignement de promotion sociale

